

2009 : Un record historique de production pour le colza en Île-de-France.

En 2009, la production et le rendement de colza ont atteint un record historique en Île-de-France. Ils s'expliquent par des conditions météorologiques très favorables en fin de cycle et par un bon état sanitaire des cultures. Les surfaces de colza non alimentaire ont augmenté en 2009 après le repli de 2008. Le colza est ainsi la deuxième culture d'hiver d'Île-de-France et couvre 12 % de la SAU régionale. Les cours du colza à l'été 2009 sont inférieurs de 33 % à ceux de l'année précédente. Un quart de la collecte est réalisé par des entreprises franciliennes. Les unités de transformation des graines de colza sont situées dans les régions limitrophes. En 20 ans, la production francilienne de colza a été multipliée par 3,4.

En 2009, la production de colza a atteint le record historique de 295 000 tonnes en Île-de-France. La Seine-et-Marne représente 53 % de ce volume régional ; les Yvelines 20 % et l'Essonne 18 %. La production régionale a augmenté de 21 % en raison d'un rendement record et d'une légère hausse des surfaces.

Un rendement record de 42 quintaux par hectare en 2009

En 2009, le rendement de colza de 42 quintaux/ha est un record historique pour l'Île-de-France. Il dépasse de 7 quintaux la moyenne quinquennale (2004-2008). Ce rendement francilien est l'un des plus élevés de France : il se situe au 2ème rang derrière le Nord - Pas de Calais (43 q/ha). En Île-de-France, les rendements moyens départementaux sont tous élevés et égaux à la moyenne régionale. Mais il y a de fortes disparités par petites régions agricoles. Les meilleurs rendements se situent dans la Brie laitière (45 q/ha), dans la ceinture de Paris et la Vallée de la Seine. Les plus faibles rendements (moins de 40 q/ha) sont localisés dans l'extrême sud (Bassée, Gâtinais, Pays de Bière) et à l'ouest (Plaine de Versailles, Drouais, Vexin).

De bons rendements de colza dans tous les départements d'Île-de-France en 2009

Département	Superficie (ha)	Rendement q/ha	Production (t)
Seine-et-Marne	37 279	42	156 572
Yvelines	14 268	42	59 926
Essonne	12 684	42	53 273
Val d'Oise	5 667	42	23 801
Petite Couronne	180	42	756
Total Île-de-France	70 078	42	294 328

Source : Agreste Île-de-France, Statistique agricole annuelle

Des conditions météorologiques très favorables en fin de cycle et un bon état sanitaire des cultures

Les semis ont été réalisés majoritairement en août 2008 dans de bonnes conditions. Les levées ont été facilitées par quelques pluies. Les températures fraîches à l'automne ont freiné la croissance des plantes. Puis, les températures négatives des mois de décembre et janvier ont entraîné une perte assez faible en feuilles de colza. La reprise de végétation a été assez tardive (début mars). Les conditions climatiques de la floraison n'ont pas été optimales. Cependant, l'arrivée de températures assez élevées et le retour de petites pluies ont permis une phase de remplissage

des grains exceptionnelle. Le PMG (poids de mille grains) de 2009 est le plus élevé depuis l'année 2000. De plus, les maladies ont été peu présentes tout au long du cycle végétatif. Les récoltes ont débuté début juillet et elles ont été parfois retardées par la pluie. Elles se sont terminées début août. Les grains de colza récoltés en 2009 sont de bonne qualité. En Île-de-France, la teneur en huile est proche de 45 % et celle en protéines avoisine 37 % (en % de la matière sèche délipidée).

Reprise des surfaces de colza non alimentaire

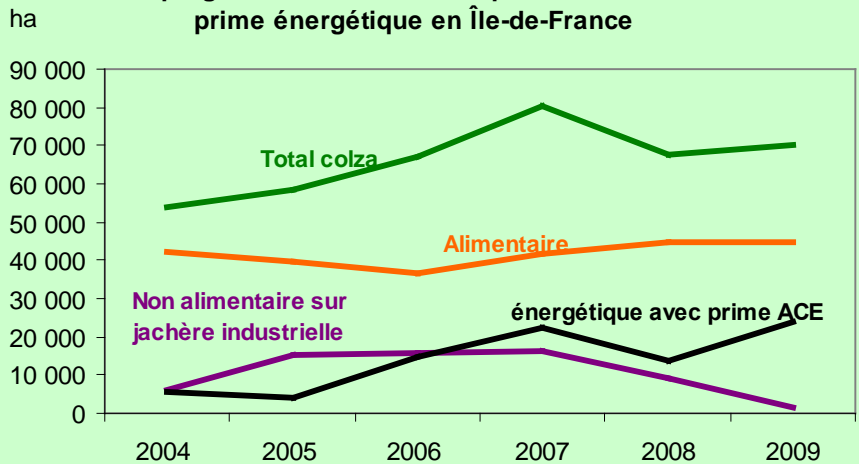
En 2009, la surface francilienne de colza a progressé de 4 %, soit 2 500 hectares après un net repli en 2008. Cette hausse ne concerne que le colza énergétique bénéficiaire de la prime ACE (aide aux cultures énergétiques) dont les surfaces ont augmenté de près de 10 000 hectares. Malgré cette progression du « colza ACE », la surface totale de colza énergétique de 2009 reste largement inférieure à celles de 2007 et 2006. Le colza sur jachères industrielles poursuit sa chute entamée en 2008 et perd encore plus de 7 000 hectares. Il disparaît presque ; seuls 1 700 hectares subsistent encore. Ce déclin s'explique par la suspension pour la campagne 2007/2008 suivie de la suppression en juillet 2008 de l'obligation de gel des terres.

Les surfaces de colza alimentaire se maintiennent en 2009 à un niveau très élevé. Elles représentent 64 % des surfaces totales régionales de colza.

Le colza, deuxième culture d'hiver d'Île-de-France couvre 12 % de la SAU

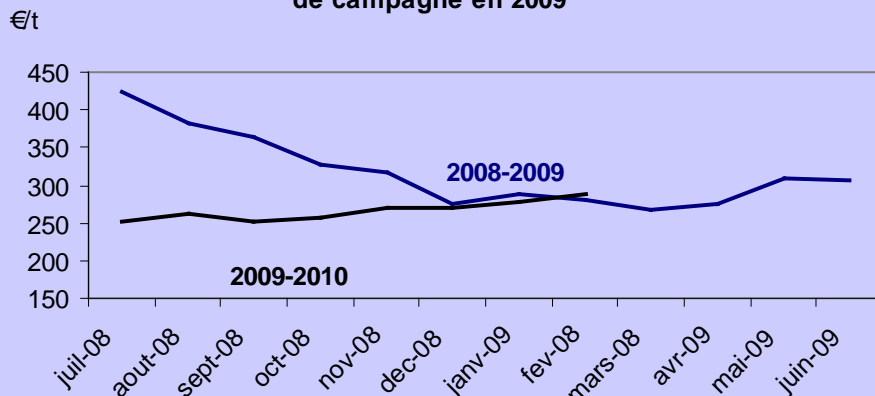
La culture du colza couvre 12 % de la SAU régionale et est ainsi la deuxième culture d'hiver après le blé tendre. Ce taux régional figure parmi les plus élevés des régions françaises. L'Île-de-France se place au 3ème rang derrière le Centre (13,4 %) et la Lorraine (12,6 %). La part du colza dans la SAU varie fortement selon les départements (de 10 % dans le Val-d'Oise à 16 % dans les Yvelines) et les petites régions agricoles. Elle est élevée (supérieure à 15 %) dans le sud-ouest de l'Île-de-France et dans le sud-est de la Seine-et-Marne, zones où les protéagineux sont peu présents. Par contre, le colza est peu cultivé dans le nord-est de ce département où la féverole est bien implantée.

Nouvelle progression en 2009 des superficies de colza avec prime énergétique en Île-de-France



Source : fichier JICE_2004-2009, MAAP, Service de la Statistique et de la Prospective

Les cours du colza rendu Rouen mieux orientés en milieu de campagne en 2009



Source : La dépêche prix stade négoce hors taxes

Des cours du colza bas en début de campagne

Les cours moyens du colza (rendu Rouen) du premier trimestre de la campagne de commercialisation 2009-2010 (de juillet à septembre 2009) ont été de 260 €/t. Ils sont nettement inférieurs à ceux du premier trimestre 2008-2009. Les prix du colza ont baissé de 33 % entre ces 2 périodes.

Depuis octobre 2009, les cours sont repartis à la hausse et ont rejoint ceux de la campagne 2008-2009. En juin 2010, le prix du colza est de 321 €/t. Cette augmentation des prix s'explique par une forte demande des tritrateurs nationaux et européens.

Les entreprises franciliennes ont réalisé un quart de la collecte régionale de colza

Au cours de la campagne de commercialisation 2008-2009, près de 220 000 tonnes de colza ont été collectées par 32 opérateurs.

Les dix entreprises franciliennes ont réalisé un peu plus du quart du tonnage régional. Les 22 autres opérateurs sont situés principalement dans les départements limitrophes. Les entreprises de l'Aube et de l'Oise ont réalisé 40 % du tonnage francilien. Les coopératives agricoles ont collecté plus des deux tiers de la récolte francilienne. Dix entreprises ont réalisé 82 % de la collecte régionale. Près de 70 % de la collecte annuelle se concentrent sur les 2 premiers mois de la campagne (juillet et août). Pour les silos situés en Île-de-France, 78 % du colza stocké en 2008-2009 étaient destinés au marché français, 15 % au marché européen et 7 % aux sites portuaires.

Les unités de transformation sont situées dans les régions limitrophes

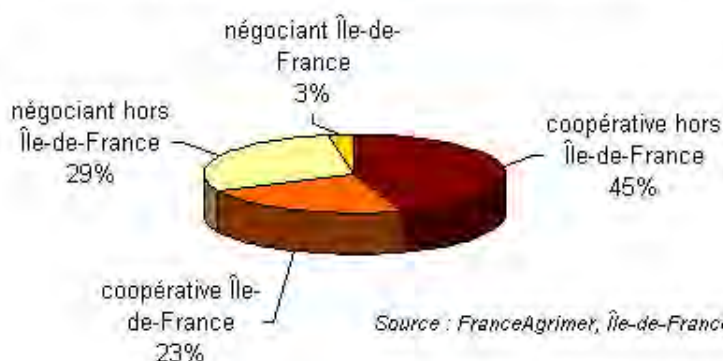
Il n'y a pas d'unités de transformation de graines de colza en Île-de-France. On y trouve cependant les sièges sociaux des grandes entreprises de la filière comme Cargill, Saipol et Lesieur. Trois unités de triturations et de production de diester se situent à proximité dans les régions limitrophes : Le Mériot (Champagne-Ardenne), Grand Couronne (Haute-Normandie) et à Compiègne (Picardie).

Un quart de la collecte de colza pour les collecteurs franciliens

Origine du collecteur	Collecteurs		Collecte (tonnes)
Île-de-France	en nombre	10	56 753
	en %	31%	26%
Hors Île-de-France	en nombre	22	163 294
	en %	69%	74%
Ensemble	en nombre	32	220 047

Source FranceAgriMer SRISE Île-de-France

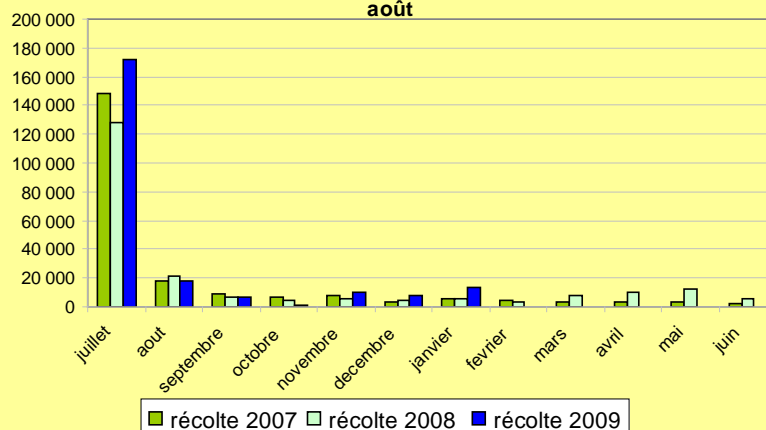
Les coopératives : principaux collecteurs du colza



Source : FranceAgriMer, Île-de-France.

Campagne de commercialisation 2008/2009

Forte concentration de la collecte de colza en juillet et en août



Source : FranceAgriMer, Srise Île-de-France

Des débouchés diversifiés pour les graines de colza

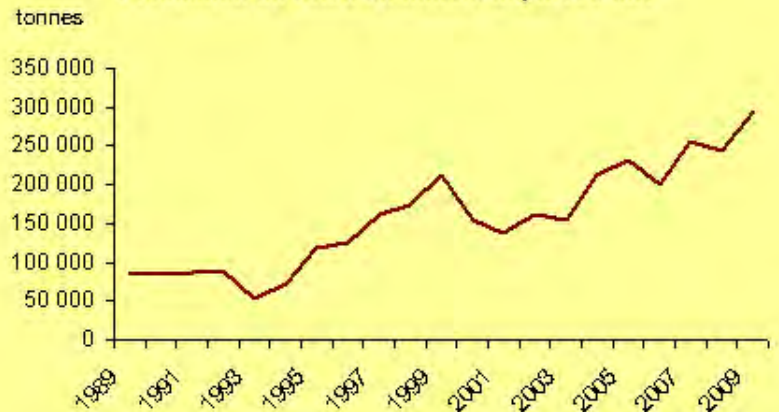
Les graines de colza ont trois débouchés possibles : l'alimentation humaine avec l'huile, l'alimentation animale avec les tourteaux et des utilisations industrielles. Le colza énergétique est principalement transformé en biodiesel ou diester. Le diester, obtenu à partir de l'estérification des huiles d'origine végétale est incorporé au gazole dans un carburant banalisé avec un taux maximal de 7 % en volume (B7). Il peut aussi atteindre un maximum de 30 % dans le B30, un nouveau carburant réservé aux véhicules des collectivités territoriales et des entreprises privées. La glycérine est un co-produit du diester ; elle peut être utilisée pour les produits d'hygiène, en pharmacie, pour les peintures....

En 20 ans, la production de colza a été multipliée par 3,4

Entre 1989 et 2009, la production francilienne de colza a été multipliée par 3,4. En Île-de-France, cette évolution est plus marquée qu'au niveau national. En France, la production de colza n'a été multipliée que par 2,8 pendant cette période. Cette forte progression s'explique par une augmentation des surfaces cultivées et par une amélioration des rendements. En 20 ans, les surfaces de colza ont été multipliées par 2,6 en Île-de-France, soit plus de 43 000 hectares supplémentaires. Cette hausse est plus forte dans l'Essonne (surfaces multipliées par 3) et plus faible dans les Yvelines (surfaces multipliées par 2). Elle concerne à la fois le colza alimentaire et le colza énergétique. Ce dernier s'est implanté à partir de 1995 suite à l'autorisation de mettre en place des cultures industrielles sur les surfaces en jachère obligatoire. Puis, à partir de 2004, le colza énergétique s'est développé sur des surfaces hors jachère tout en bénéficiant d'une nouvelle prime européenne appelée ACE (aide aux cultures énergétiques). En 2008, l'ensemble des surfaces de colza non alimentaires a chuté de 40 %. Cette perte de plus de 15 000 hectares a concerné à la fois le colza sur jachères industrielles (7 000 hectares) et le « colza ACE » (8 000 hectares). Ce recul du colza énergétique s'explique par les prix de vente très élevés des céréales en 2007 et par la suspension de l'obligation de jachère. La progression du colza alimentaire peut s'expliquer en partie par ses avantages agronomiques. Le colza est une bonne tête d'assolement pour le blé : il améliore le rendement du blé qui suit et permet une réduction des intrants (engrais et produits phytosanitaires).

En 2010, la production francilienne de colza diminue de 11 % à la suite de rendements moyens. La surface de colza a légèrement augmenté.

Production du colza en hausse depuis 20 ans



Source : Agreste, statistique agricole annuelle.

La PAC a encouragé les cultures énergétiques

Avec la réforme de la PAC de 1992, les surfaces gelées étaient autorisées à porter des cultures à des fins non alimentaires tout en bénéficiant de la prime « gel des terres » ; ces surfaces sont appelées « jachères industrielles ». En septembre 2007, l'obligation de gel a été suspendue pour la campagne 2007/2008. Puis, elle a été définitivement supprimée en juillet 2008. Toutefois, il était encore possible de maintenir des parcelles en jachère et d'y cultiver des cultures industrielles.

En 2004, l'aide aux cultures énergétiques (ACE) a été mise en place pour les cultures énergétiques qui ne sont pas implantées sur des surfaces en jachère. Elle a été fixée à 45 €/ha avec une superficie maximale garantie de 1,5 millions d'hectares. Cette aide est réduite en cas de dépassement de cette superficie. Ainsi, en 2007, la prime ACE s'est trouvée réduite à 31 €/ha. Cette aide est supprimée à partir de 2010.

Sources et méthodologie

Les sources Agreste :

La Statistique Agricole Annuelle (SAA) est une opération de synthèse réalisée par chaque Service Régional de l'Information Statistique et Economique (SRISE). Elle décrit les productions agricoles par département. Pour les Grandes cultures, la SAA chiffre les superficies, les rendements et les productions récoltées. La SAA est établie en utilisant plusieurs sources :

- les données administratives de l'ASP (Agence de Services et de Paiement) qui contiennent les surfaces par culture des exploitations agricoles percevant des aides PAC
- l'enquête « Production des terres labourables » réalisée par le SRISE : un échantillon représentatif de 380 exploitants permet l'estimation des rendements des principales grandes cultures.
- des données chiffrées d'organismes professionnels agricoles.

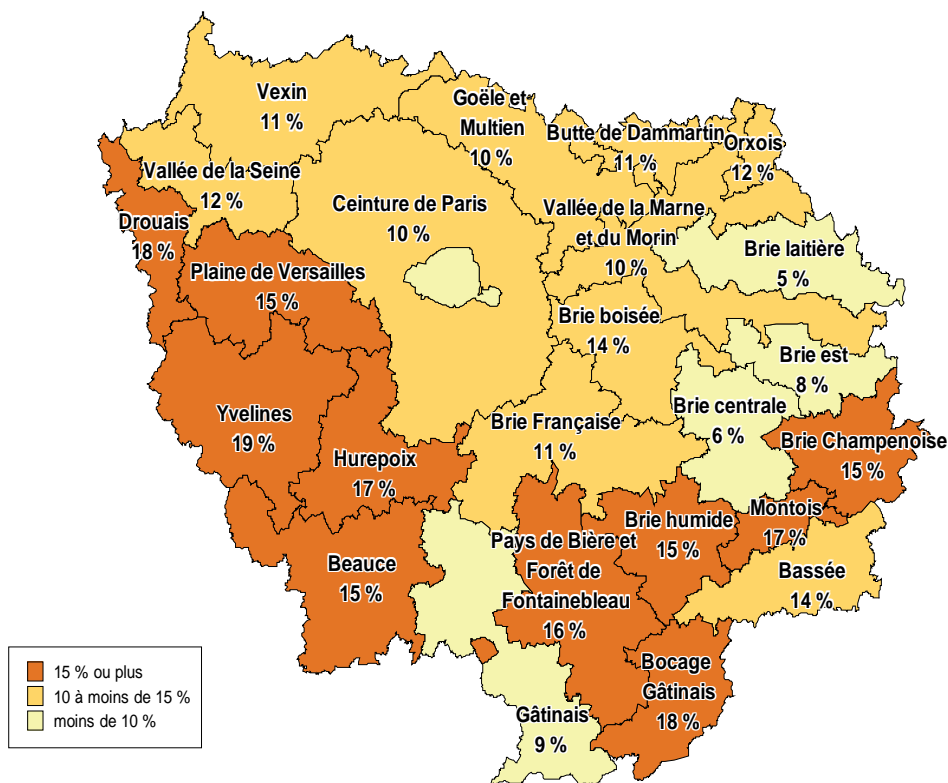
Les sources FranceAgriMer:

Les données mensuelles de collecte des collecteurs agréés par culture pour les céréales et les oléoprotéagineux sont publiées pour chaque département de la grande couronne.

Autres sources :

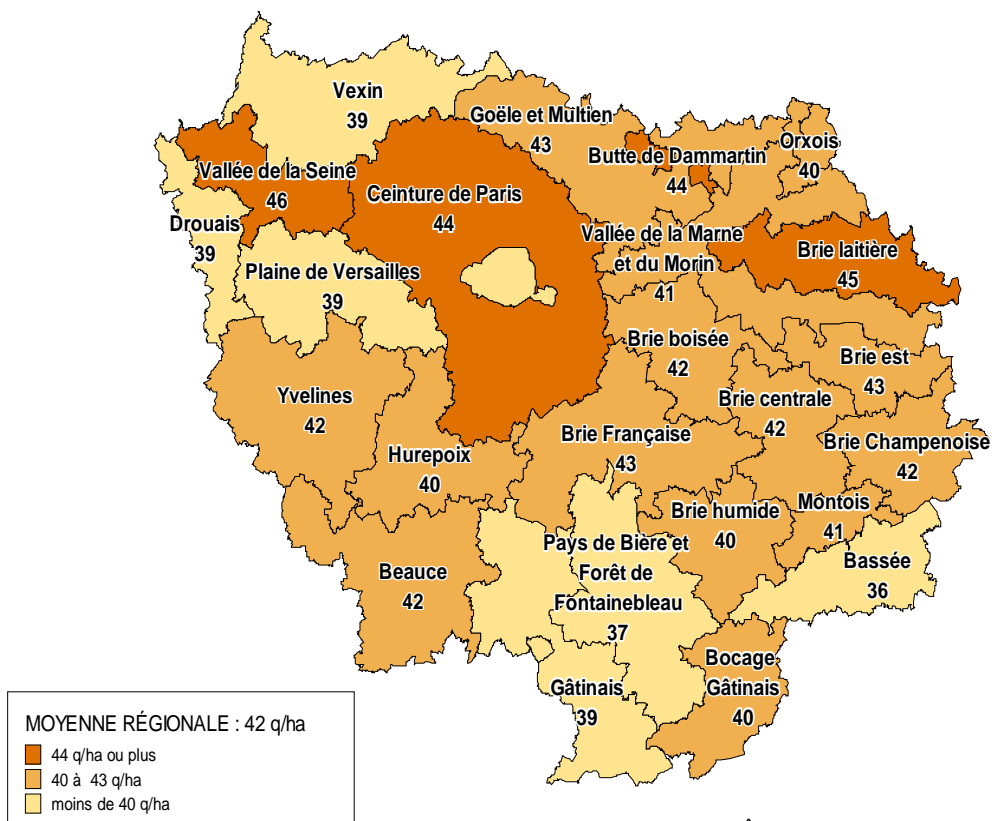
- CETIOM : Bilan de campagne et synthèse variétale colza 2008/2009 Région Centre, Eure, Île-de-France (Oléotech n°3 août 2009)
- La Dépêche-le Petit Meunier : évolution des prix du marché

ASSOLEMENT 2009 : Part du colza dans la SAU, par petite région agricole



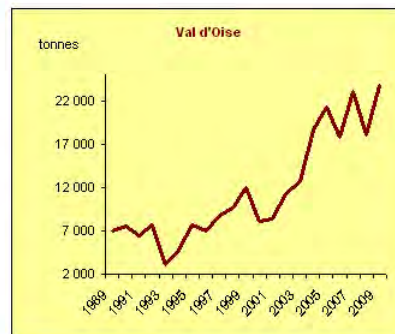
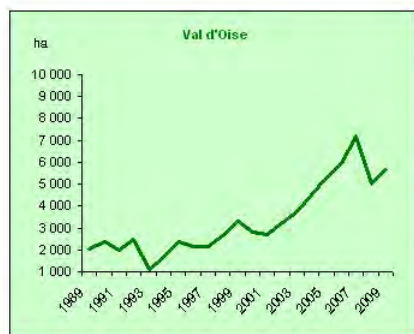
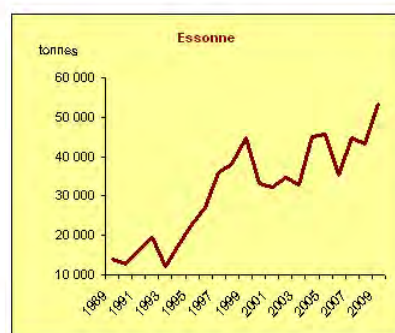
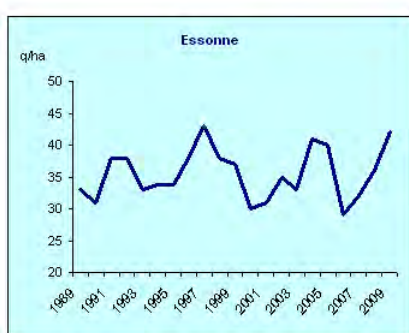
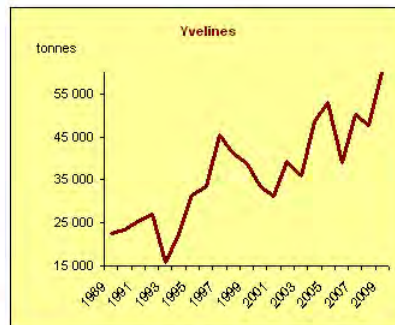
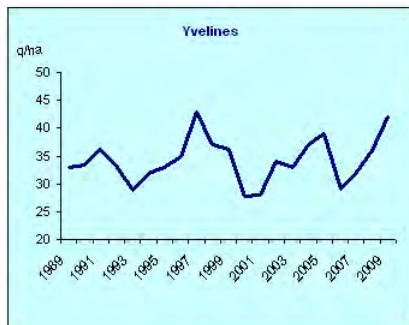
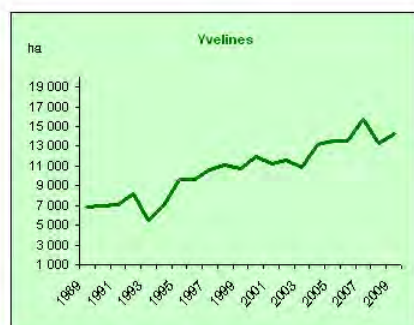
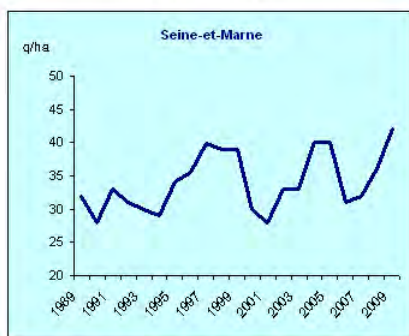
Sources : ASP, Agreste Île-de-France déclarations PAC

RENDEMENTS DU COLZA EN 2009



Source : Agreste Île-de-France, enquête Terres labourables

COLZA : SURFACES, RENDEMENTS ET PRODUCTIONS DANS LES DEPARTEMENTS DE LA GRANDE COURONNE D'ÎLE-DE-FRANCE SUPERFICIE RENDEMENT PRODUCTION



Source : Agreste, Statistique agricole annuelle